

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2020

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1774

présenté par  
Mme Brunet

-----

### ARTICLE 2 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.